



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 12 mars 2013 — N° 27

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Zakaïb (Richelieu) fait une déclaration concernant la Journée nationale du crédit communautaire.

Mme L'Écuyer (Pontiac) fait une déclaration concernant la famille Bryson, 70 ans au service du Québec.

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration concernant le 25^e anniversaire du Club Lions de Sainte-Julie de Verchères.

Mme Charbonneau (Mille-Îles) fait une déclaration concernant le lancement du calendrier de la Fédération des Mouvements Personne D'Abord du Québec.

M. Dubé (Lévis) fait une déclaration afin de souligner le succès du Salon des Créateurs de Lévis.

12 mars 2013

M. McKay (Repentigny) fait une déclaration concernant Mme Ani Müller, récipiendaire de la médaille du civisme.

M. Iracà (Papineau) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Lucie Carrier de La Mie de l'Entraide.

Mme Proulx (Sainte-Rose) fait une déclaration concernant la Journée internationale de la femme.

M. Rousselle (Vimont) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Serge Bélisle.

Mme Beaudoin (Mirabel) fait une déclaration concernant Emballages Lacroix.

À 13 h 58, M. Ouimet, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 14.

Moment de recueillement

12 mars 2013

Présentation de projets de loi

M. Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 26 Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités en matière de financement

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 26.

M. Deltell (Chauveau) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 390 Loi sur la révision des avantages financiers octroyés aux membres de l'Assemblée nationale

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 390.

Dépôts de documents

M. le président dépose :

Le message de Sa Majesté la Reine, Chef du Commonwealth, à l'occasion du Jour du Commonwealth 2013;

(Dépôt n°449-20130312)

La copie du préavis de la motion proposée par M. Bonnardel (Granby) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 13 mars 2013, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n°450-20130312)

Dépôts de pétitions

Mme Vallières (Richmond) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 3 894 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la fluoration de l'eau potable.

(Dépôt n° 451-20130312)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 577 citoyens et citoyennes de la circonscription de Jeanne-Mance–Viger et du Québec, concernant le financement des organismes communautaires autonomes.

(Dépôt n° 452-20130312)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Fournier, chef de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Trudel (Saint-Maurice), conjointement avec M. Martel (Nicolet-Bécancour) et M. Khadir (Mercier), propose :

12 mars 2013

QUE l'Assemblée nationale confie à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, le mandat de poursuivre la rédaction du rapport à la suite des consultations particulières qui se sont tenues à l'Assemblée nationale les 29 et 30 janvier 2013 concernant les impacts reliés au déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2 ainsi que le plan de diversification économique pour les secteurs du Centre-du-Québec et de la Mauricie, tel que conféré par l'Assemblée le 13 novembre 2012;

QUE la commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 28 mars 2013;

QUE la ministre des Ressources naturelles soit membre de ladite commission;

Enfin, que cette motion devienne un ordre de l'Assemblée nationale du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Gaudreault (Hull), conjointement avec Mme Maltais, ministre responsable de la Condition féminine, Mme St-Laurent (Montmorency) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale des femmes dont les activités se déroulent sur le thème « Travaillons ensemble; engager les hommes dans l'élimination de la violence faite aux femmes »;

QU'elle incite la population québécoise à poursuivre la réflexion collective pour l'amélioration des conditions de vie des femmes;

QU'elle invite les élu(e)s des milieux municipaux, provinciaux et les acteurs du milieu entrepreneurial à défendre et à promouvoir des mesures visant à permettre aux femmes de poursuivre leur implication à la vie sociale, économique et politique du Québec.

12 mars 2013

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Bonnardel (Granby), conjointement avec M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata), présente une motion concernant les redevances minières; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant le Règlement modifiant le Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys), conjointement avec M. Bergeron, ministre de la Sécurité publique, M. Duchesneau (Saint-Jérôme) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale offre ses plus sincères condoléances à la famille, aux proches et aux collègues laissés dans le deuil par le constable Steve Déry, un homme de courage mort dans l'exercice de ses fonctions le 2 mars dernier à Kuujuaq;

QU'elle reconnaisse son ultime sacrifice et honore sa mémoire en gardant une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de M. Ouimet, troisième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

12 mars 2013

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des finances publiques, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 21, Loi visant l'optimisation de l'action gouvernementale en matière de prestation de services aux citoyens et aux entreprises, procède à des consultations particulières le 19 mars prochain et qu'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Syndicat de la fonction publique du Québec
Directeur de l'état civil
Commission des partenaires du marché du travail
Protecteur du citoyen
Barreau du Québec
Conseil du patronat du Québec

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires;

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement et au parti formant l'opposition officielle pour les remarques préliminaires soit de 6 minutes chacun et que le temps dévolu au deuxième groupe d'opposition soit de 3 minutes;

QUE la durée maximale de l'exposé pour chaque intervenant soit de 10 minutes et que l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 50 minutes;

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement soit de 22 minutes; et que le temps dévolu aux députés de l'opposition soit de 28 minutes;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour que les remarques finales partagée de la même façon que pour les remarques préliminaires;

QUE la ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

12 mars 2013

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 7, Loi modifiant la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier et d'autres dispositions législatives;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 10, Loi permettant de relever provisoirement un élu municipal de ses fonctions;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale à l'égard du projet de loi n° 14, Loi modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 12, Loi modifiant la Loi sur la police concernant les enquêtes indépendantes.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Ouimet, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 13 mars 2013, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Bonnardel (Granby).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement du Parti québécois qu'il déclenche une enquête indépendante, d'une part, sur les agissements de l'ancien gouvernement libéral et de la direction d'Hydro-Québec qui ont fait suite à la lettre du 14 mai 2012 concernant la suspension des travaux de réfection de la centrale nucléaire Gentilly-2 et, d'autre part, sur les montants investis à ce jour dans la réfection de la centrale;

12 mars 2013

QU'il soit par la suite fait rapport à l'Assemblée nationale des résultats de cette enquête.

Puis il informe l'Assemblée que M. Hamad (Louis-Hébert) a retiré la demande de débat de fin de séance qu'il a transmise le jeudi 21 février 2013. Cette demande portait sur une question adressée à M. Duchesne, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, concernant la lettre adressée à la sous-ministre du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et provenant du secrétaire et dirigeant principal de l'information du Secrétariat du trésor. Ce débat avait été reporté à la présente séance.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Drainville, ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, propose que le principe du projet de loi n° 13, Loi modifiant la Loi électorale concernant le vote hors circonscription dans les locaux des établissements d'enseignement postsecondaire, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 13 est adopté.

M. St-Arnaud, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 13 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

12 mars 2013

À 17 h 30, à la demande de M. St-Arnaud, leader adjoint du gouvernement, M. Ouimet, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

Débats de fin de séance

À 18 h 08, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) à M. Bergeron, ministre de la Sécurité publique, concernant les manifestations.

M. Bergeron, ministre de la Sécurité publique, propose l'ajournement des travaux au mercredi 13 mars 2013, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 18 h 20, M. Ouimet, troisième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mercredi 13 mars 2013, à 9 h 45.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 27 février 2013, à 16 h 04, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Arsenault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable France Thibault, administratrice du gouvernement du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 19 Loi n° 1 sur les crédits, 2013-2014

Le Président

JACQUES CHAGNON